

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-1935 rév. 15**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

EUROFINS CEBAT
N° SIREN : 441675451

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

ENVIRONNEMENT / AMIANTE
ENVIRONMENT / ASBESTOS

réalisées par / *performed by :*

EUROFINS CEBAT
1294 rue Achille Peres
ZI de Petite Synthe
59640 DUNKERQUE

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.
Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **15/02/2021**
Date de fin de validité / *expiry date* : **31/08/2022**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité,
Pole manager - Building-Electricity,

Kerno MOUTARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-1935 Rév 14.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-1935 [Rév 14](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

| |
|--|
| Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr |
|--|



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-1935 rév. 15

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

EUROFINS CEBAT
1294 rue Achille Peres
ZI de Petite Synthe
59640 DUNKERQUE

Dans son unité :

- EUROFINS CEBAT

Elle porte sur : voir pages suivantes

Unité technique : EUROFINS CEBAT

L'accréditation porte sur :

| # ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais physiques <i>Mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis (LAB REF 26)</i> | | | |
|---|---|--|-------------------------|
| OBJET | CARACTERISTIQUE | PRINCIPE DE LA METHODE | REFERENCE DE LA METHODE |
| Air intérieur | Détermination de la concentration en fibres d'amiante | Préparation des grilles après calcination (méthode indirecte) Comptage par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) | NF X 43-050 |

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

| # ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais physiques <i>Mesurages des niveaux d'empoussièrement de fibres d'amiante au poste de travail (LAB REF 28)</i> | | | |
|--|---|--|---|
| OBJET | CARACTERISTIQUE | PRINCIPE DE LA METHODE | REFERENCE DE LA METHODE |
| Air des lieux de travail | Détermination de la concentration en fibres d'amiante | Préparation des grilles après calcination (méthode indirecte) Comptage par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) | NF X 43-050 NF X 43-269 - Annexe K (2017) * |

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

* *Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation.*

| # ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais physiques <i>Essais concernant la recherche d'amiante dans l'air (HP ENV)</i> Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air ambiant (environnement extérieur) | | | |
|--|---|--|-------------------------|
| OBJET | CARACTERISTIQUE | PRINCIPE DE LA METHODE | REFERENCE DE LA METHODE |
| Air ambiant <ul style="list-style-type: none"> • <i>Matériaux ou produits manufacturés contenant de l'amiante délibérément ajouté</i> • <i>Matériaux ou produits contenant naturellement de l'amiante</i> | Détermination de la concentration en fibres d'amiante | Préparation des grilles après calcination (méthode indirecte) Comptage par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) | NF X 43-050 |

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques

Analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

Détection et identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés

Arrêté du 1^{er} octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

| OBJET | CARACTERISTIQUE | PRINCIPE DE LA METHODE | REFERENCE DE LA METHODE |
|---|-----------------------------|---|---|
| Matériaux et produits du bâtiment susceptibles de contenir de l'amiante ajouté intentionnellement : <ul style="list-style-type: none"> - Plâtres - Cellulose - Ciment / Carbonates - Polymères - Hydrocarbonés | Fibres classées « amiante » | Préparation sans traitement Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) ET Préparation avec traitement par calcination et attaque chimique et mécanique Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) | Méthode interne de préparation T-MOLP-WO24083 * HSG 248 - Annexe 2 ET Méthode interne de préparation : T-PM-WO22725 * NF X43-050 (parties utiles de la norme) |

* *Portée FIXE* : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques

Analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

Détection et identification d'amiante naturellement présent dans les matériaux et produits manufacturés

Arrêté du 1^{er} octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

| OBJET | CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE | PRINCIPE DE LA METHODE | REFERENCE DE LA METHODE |
|---|---|--|--|
| Matériaux et produits manufacturés pouvant contenir naturellement de l'amiante (par exemple : enrobés, bétons, enduits, mortiers) | Fibres classées « amiante » | Séparation éventuelle des différentes phases constituant le matériau ou produit manufacturé | Méthode interne de préparation T-PE-WO63803 * |
| | | <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> | |
| | | <u>Analyse des matériaux bruts</u> | |
| | | Préparation avec traitement par attaque chimique et mécanique | Méthode interne de préparation T-PM-WO84179 * |
| | | Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) | HSG 248 - Annexe 2 |
| | | Préparation avec traitement par calcination et attaque chimique et mécanique | Méthode interne de préparation T-PM-WO22725 * |
| | | Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) | NF X43-050 (parties utiles de la norme) IMA : Principes pétrographiques et de classification minéralogique ** |
| | | <u>Analyse des matériaux pouvant contenir de l'amiante ajouté délibérément</u> | |
| | | Préparation avec traitement par attaque chimique et mécanique | Méthode interne de préparation T-PM-WO84179 * |
| | | Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) | HSG 248 - Annexe 2 |
| | | ET | ET |
| | | Préparation avec traitement par calcination et attaque chimique et mécanique | Méthode interne de préparation T-PM-WO22725 * |
| | | Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) | NF X43-050 (parties utiles de la norme) |

* Portée **FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Portée **flexible FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

** Bernard Leake et al., *Nomenclature of amphiboles : report of the subcommittee of amphiboles of the international mineralogical association, commission on new minerals and mineral names, The Canadian Mineralogist, Vol. 35, pages 219-246, 1997*

Bernard Leake et al., *Nomenclature of amphiboles : Additions and revisions to the International Mineralogical Association's amphibole nomenclature, American Mineralogist, Volume 89, pages 883-887, 2004*

Frank C. Hawthorne et al., *Nomenclature of the amphibole supergroupe (IMA report), American Mineralogist, Volume 97, pages 2031-2048, 2012*

Locock AJ, *An excel spreadsheet to classify chemical analyses of amphiboles following the IMA 2012 recommendations, Computers and Geosciences, vol. 62 : pages 1-11, 2014*

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **15/02/2021** Date de fin de validité : **31/08/2022**

La Responsable d'accréditation
The Accreditation Manager

Stéphanie RISS

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-1935 Rév. 14.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr